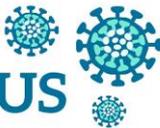


Pôle communication

Mercredi 20 octobre 2021


CORONAVIRUS
Covid-19

COMMUNIQUÉ

POURSUITE DU CONFINEMENT STRICT LE WEEK-END

Dans le cadre des mesures visant à contenir le risque de rebond épidémique du Covid-19, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ont décidé conjointement de reconduire, pour les deux prochains week-ends, les dispositions de confinement strict prises le week-end dernier.

Le confinement strict sera donc rétabli, avec une nouvelle attestation de déplacement :

- du samedi 23 octobre, 14 h, jusqu'au lundi 25 octobre, 5 h du matin ;
- du samedi 30 octobre, 14 h, jusqu'au lundi 1^{er} novembre, 5 h du matin.

En semaine, les mesures de confinement adapté restent applicables jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Dans le cadre de la préparation des fêtes de la Toussaint et des défunts, les cultes religieux sont autorisés le week-end, avec une jauge maximale d'un siège sur deux en configuration assise, et l'obligation de présenter le pass sanitaire (ou le carnet de vaccination) pour les personnes majeures et d'appliquer strictement les gestes barrière et la distanciation sociale.

Le couvre-feu est maintenu pour toute la période, entre 22 heures et 5 heures, sauf dans le cadre de l'activité professionnelle et des situations d'urgence médicale.

Les trois indicateurs qui permettent d'adapter le niveau de confinement restent sous étroite surveillance : le taux d'incidence, en baisse régulière, mais toujours trop élevé ; le taux de vaccination, en nette progression, mais encore éloigné des objectifs fixés ; le taux de saturation du système hospitalier et, en particulier, du service de réanimation, toujours sous tension.

Les mesures de confinement seront réévaluées en fonction de l'évolution de ces indicateurs.